

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002471-20210510-21-084-INTERCO-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/05/2021

Publication : 14/05/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
PORTO-VECCHIO

**N° 21/084/INTERCO**

**SÉANCE DU 10 MAI 2021**

**OBJET** : INTERCOMMUNALITÉ

Convention de prestation de services entre la Communauté de Communes du Sud-Corse et la Commune de Porto-Vecchio.

L'an deux mille vingt et un, le dix du mois de mai à 17 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 03 mai 2021 s'est réuni au Centre Culturel Communal à titre exceptionnel en raison des règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe ANGELINI, Maire.

**Etaient présents** : Jean-Christophe ANGELINI ; Michel GIRASCHI ; Emmanuelle GIRASCHI ; Pierre-Olivier MILANINI ; Dumenica VERDONI ; Jacky AGOSTINI ; Nathalie APOSTOLATOS ; Jean-Claude TAFANI ; Véronique FILIPPI ; Gérard CESARI ; Paule COLONNA CESARI ; Jeanne STROMBONI ; Marie-Luce SAULI ; Nathalie MAISETTI ; Claire ROCCA SERRA ; Nathalie CASTELLI ; Santina FERRACCI ; Vincent GAMBINI ; Petru VESPERINI ; Joseph TAFANI ; Christiane REVEST ; Etienne CESARI ; Florence VALLI.

**Absents** : Janine ZANNINI ; Marie-Antoinette FERRACCI ; Didier LORENZINI ; Stéphane CASTELLI ; Antoine LASTRAJOLI ; Grégory SUSINI ; Ange Paul VACCA ; Marie-Antoinette CUCCHI ; Camille de ROCCA SERRA ; Georges MELA.

**Avaient donné procuration** : Janine ZANNINI à Nathalie CASTELLI ; Marie-Antoinette FERRACCI à Paule COLONNA CESARI ; Didier LORENZINI à Pierre-Olivier MILANINI ; Stéphane CASTELLI à Nathalie APOSTOLATOS ; Antoine LASTRAJOLI à Gérard CESARI ; Grégory SUSINI à Nathalie MAISETTI ; Georges MELA à Christiane REVEST.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Petru VESPERINI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Maire, sur proposition du 3<sup>ème</sup> Adjoint délégué à l'urbanisme, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

Dans le cadre de la compétence « aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur » la Communauté de Communes du Sud-Corse a recruté une chargée de mission en CDD de contrat de projet.

La volonté était de mutualiser cet agent et ainsi permettre à la Commune de bénéficier de ses compétences pour participer aux travaux d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Il y a donc lieu d'établir une convention relative à la prestation effectuée par cet agent afin de prévoir les modalités de remboursement des sommes dues à ce titre par la Commune à la Communauté de Communes du Sud-Corse.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer la convention relative à la prestation effectuée par cet agent, ci-après annexée, ainsi qu'à effectuer toutes les diligences nécessaires à sa mise en œuvre.

Le Conseil Municipal,

Où le rapport ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, de l'Administration Générale, du Personnel et des Affaires Maritimes du 07 mai 2021,

Après en avoir délibéré,

#### DÉCIDE

**ARTICLE 1 :** d'autoriser le Maire à signer la convention relative à la prestation de services pour la participation aux travaux d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme par un agent de la Communauté de Communes du Sud Corse, ci-après annexée.

**ARTICLE 2 :** d'autoriser le Maire à effectuer toutes les diligences nécessaires à la mise en œuvre de la convention visée à l'article 1.

**ARTICLE 3 :** Les crédits de recettes afférents font l'objet des inscriptions nécessaires aux imputations budgétaires correspondantes :  
Chapitre 011 : Charges à caractère général  
Compte 611 : Prestations de services.

La présente proposition mise aux voix est adoptée :

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| Nombre de membres en exercice | 33 |
| Nombre de membres présents    | 23 |
| Nombre de procurations        | 7  |
| Nombre de suffrages exprimés  | 30 |
| Votes : pour                  |    |
| dont procurations             |    |
| contre                        |    |
| dont procurations             |    |
| abstention                    |    |
| dont procurations             |    |
| unanimité                     | X  |

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,  
LE MAIRE,

